



Retraités de Loire-Atlantique

Numéro 0 — Octobre 2024

Bulletin de l'union territoriale des retraités 44

L'essentiel du 6^e congrès UTR CFDT 44



Éditorial – Un congrès réussi

Le 6 juin dernier, l'Union Territoriale des CFDT Retraités 44 a tenu son 6^e congrès à Saint-Herblain, en présence d'une centaine de participant-e-s. Avec une dizaine d'interventions, le congrès a été de bonne qualité et a montré une grande cohérence de l'organisation. La résolution issue du congrès a été adoptée à une très large majorité. Elle a acté la création d'une publication UTR 44 dont la présente édition constitue le numéro Zéro. Une intervention suivie d'un débat sur l'enjeu des élections européennes avec Arnault Leclerc, professeur de sciences politiques à l'Université de Nantes, ont tous deux été très appréciés. Cela a conclu le congrès qui a renouvelé le Conseil ainsi que le Bureau de l'UTR 44 pour les quatre années à venir.

Le mot d'accueil de Soizic Baudouin



Soizic Baudouin, secrétaire générale de l'ULR Nantes et Alentours, accueille le congrès.

Le 6^e congrès de l'UTR 44 de ce 6 juin 2024 se tient à Saint-Herblain, troisième commune du département de Loire-Atlantique par sa population. Saint-Herblain, autrefois une ville rurale, a connu une urbanisation rapide dans les années 1960 et bénéficie d'une bonne attractivité économique et sociale.

Des militants retraités Cfdt font vivre la section

locale de Saint-Herblain et mènent des actions pour améliorer la vie des retraités : la dernière en date étant celle menée contre la fermeture d'un bureau de poste, en lien avec l'ULR de Nantes.

Salutations à tous les retraités des ULR de Saint-Nazaire et sa région, de Châteaubriant, d'Ancenis, de Nantes et alentours, aux retraités des SSR Sgen, FCE, F3C, FGMM, FEAE, Fep, FGTE, Finances.

Salutations aux invités : Benoit Prince, secrétaire général de l'UCR, Katell Guillo, secrétaire régionale territoriale de l'UTR 44 et Arnault Leclerc, universitaire.

Que tous soient ici remerciés !

Bulletin de l'UTR Cfdt de Loire-Atlantique

Rédaction 15 boulevard Jean Moulin
BP 40209
44102 NANTES cedex 4
Courriel loireatlantique@retraites.cfdt.fr

Directeur de publication Bernard Geay
Maquette Dominique Veneau
Crédits photographiques Coï Cfdt
Impression AG Copy
19 bis avenue de Lesseps
44600 Saint-Nazaire

Certifié PEFC

Présentation du rapport d'activité par Bernard Geay



Bernard Geay, secrétaire général de l'UTR CFDT 44, présente le rapport d'activité des quatre années écoulées depuis le précédent congrès du 29 septembre 2020 à Ancenis. Il rend hommage aux nom-

breux camarades disparus ces dernières années, pour lesquels les congressistes observent un temps de recueillement.

La mandature 2020-2024 a été marquée par des événements majeurs, à commencer par la pandémie de COVID, avec son cortège de décès. Ensuite, le 24 février 2022, Vladimir Poutine a déclenché la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, qui est désormais entrée dans sa troisième année, avec des signes de fatigue et d'usure des Ukrainiens qui ont plus que jamais besoin de notre soutien.



Un second conflit majeur s'est ajouté après l'effroyable attaque terroriste menée le 7 octobre par le Hamas contre Israël depuis Gaza. S'en est suivie une impitoyable guerre de représailles d'Israël sur la bande de Gaza dans l'objectif affiché d'éradiquer le Hamas. La perspective d'une solution politique à deux États semble plus éloignée que jamais. C'est pourtant la seule issue susceptible de ramener un jour la paix dans cette région.

Ce contexte international pèse lourdement sur les réalités politiques et sociales en France et ailleurs, avec l'inflation du prix des céréales et de l'énergie.

Autre conséquence fâcheuse, l'urgence climatique a de fait été rétrogradée dans l'ordre des priorités.

De fait, la situation intérieure française est franchement préoccupante. Rarement les fractures sociales et culturelles n'auront paru aussi aiguës. En 2024, jamais l'extrême-droite n'a été aussi forte dans les intentions de vote avec des niveaux qui peuvent l'amener au pouvoir demain. Si cela devait se produire, le président Macron aura été le tremplin de l'extrême-droite, au lieu d'en être le rempart promis.

Les préoccupations des retraités

Après dix ans de stagnation et de sous-indexation, les pensions de retraite (régimes de base et complémentaires) ont connu ces deux dernières années des évolutions significatives, conséquence directe de la forte inflation que nous avons subie depuis 2022, en particulier sur l'énergie et les produits alimentaires.

Évidemment, l'augmentation de 5,3 % des pensions de base appliquée en janvier 2024 n'apure pas les pertes de pouvoir d'achat intervenues antérieurement. Cette augmentation a suscité des questionnements légitimes sur la pertinence des revalorisations en pourcentage, qui de fait creusent les écarts en valeur absolue entre les pensions élevées et les petites retraites.



Car la question des basses pensions demeure. Certes un coup de pouce leur a été apporté par la récente réforme des retraites. Mais le minimum de pension promis à 1 200 € brut est loin de concerner tous les retraités, même avec une carrière complète. Il faut donc continuer à revendiquer le relèvement du minimum de pension à hauteur du Smic net (soit environ 1 400 € actuellement).

L'autre grande question qui concerne les retraités avançant en âge est celle de l'autonomie et de la prise en charge de la dépendance. On sait que la génération du baby-boom va arriver dans le grand âge avant la fin de l'actuelle décennie. Le défi du vieillissement démographique est donc devant nous. Il faudra des moyens importants, et donc des ressources, pour faire face à ces besoins.



Or, la loi Grand âge promise depuis 2017 n'arrive toujours pas. Elle est sans cesse reportée à plus tard. Une loi appelée « Bien vieillir » vient d'être adoptée au Parlement mais elle ne comporte pas de mesures structurantes, notamment sous l'angle du financement de la dépendance. Pour la CFDT Retraités, l'objectif est d'obtenir un

financement juste et solidaire en faveur de l'autonomie, par exemple avec un prélèvement de solidarité sur les donations et successions.

Au-delà des questions du grand âge, l'accès aux soins devient de plus en plus problématique, en secteur rural mais aussi désormais en zone urbaine : pénurie de médecins généralistes ou spécialistes, saturation ou fermetures temporaires de services d'urgence... Le système de santé français est gravement affaibli. Cette situation pèse fortement sur les personnes âgées qui sont plus exposées aux problèmes de santé. De même, avec les augmentations des complémentaires santé, de plus en plus de personnes à faibles ressources renoncent à prendre une mutuelle, ce qui les met en grande fragilité.

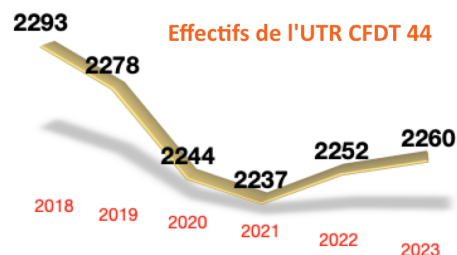


Bien d'autres questions se posent aux retraités. Le logement par exemple. On l'a vu à travers les fermetures récentes de plusieurs domiciles collectifs sur Nantes et en Sud-Loire. Ces formules de domiciles collectifs sont pourtant une formule intéressante d'habitat pour seniors autonomes. Dans ces deux cas, ce sont les déficits structurels qui ont conduit à la décision de fermeture. Et on peut craindre que ce scénario se reproduise à l'avenir. Il faut aussi évoquer la situation financière difficile de nombreux Ehpad qui risque de se traduire par de fortes hausses tarifaires.

La vie de notre UTR

En dépit des perturbations liées au Covid, notre fonctionnement statutaire a été assuré à travers les réunions du Conseil et du Bureau qui se sont tenues régulièrement.

Le nombre d'adhérents de l'UTR CFDT 44 est en légère progression avec 2 260 adhérents à ce jour. Notons aussi que la mobilisation contre la réforme des retraites nous a apporté en 2023 une vingtaine d'adhésions ou ré-adhésions directes. Il faut souligner que l'aura médiatique de Laurent Berger nous a bien aidés.



On pourrait donc se dire que tout va bien ou presque car le taux de fidélisation au moment du passage à la retraite reste voisin de 20 %. Mais nous constatons aussi que beaucoup de militants, actifs dans leur vie professionnelle, veulent souffler une fois arrivés à la retraite et ne souhaitent pas "replonger" dans l'activité syndicale. De même, nous souffrons d'un manque de militantes dans nos structures syndicales, alors que les adhérentes constituent plus de 40 % de nos effectifs.

Par ailleurs, nous héritons de structures Retraités nombreuses, constituées d'un empilement de plusieurs niveaux, statutaires ou fonctionnels (UCR/URR/UFR/UTR/ULR/SSR/SLR). Avec le renouvellement générationnel et la raréfaction du tissu militant, cela devient très lourd à faire vivre. Nous n'échapperons donc pas à une refonte du fonctionnement de notre syndicalisme Retraités de façon à alléger des

pratiques héritées d'une époque où le vivier militant était beaucoup plus fourni.

Prioriser la proximité avec les adhérents

S'il est quelque chose qu'il faut préserver dans notre fonctionnement, c'est le lien de proximité géographique et/ou professionnelle avec les adhérents. Nos quatre Unions locales de Retraités, leurs sections locales et nos huit sections professionnelles sont les vecteurs de ce lien de proximité. Elles tiennent une ou deux fois par an, et parfois plus, des assemblées générales ou des réunions d'adhérents.

Il est aussi de notre responsabilité de porter localement les préoccupations de nos adhérents, telles que l'accès aux soins, les



transports-Mobilités, le logement des seniors... En ce sens, les thématiques que porte le "Pacte du Pouvoir de Vivre" méritent pleinement l'investissement des Retraités CFDT.

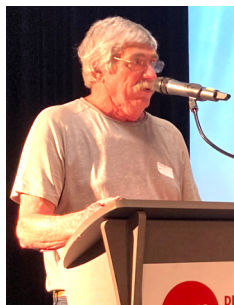
Je salue ici le travail réalisé par Dominique Macaire et l'équipe de l'ULR de Nantes et alentours qui a organisé le 5 avril un colloque très bien mené sur les difficultés d'accès aux droits.

Enfin, il faut souligner notre implication dans la vie de l'Interprofessionnel à laquelle de nombreux militants retraités contribuent, notamment dans les mandats du juridique mais aussi pour des actions ponctuelles.

Avant de conclure, le secrétaire remercie chaleureusement les conseillers ne se représentant pas à l'élection au conseil : Monique Baron, Jean-Bernard Sauvaget, Gilbert Barteau.



Présentation des comptes par Alain Hervieux



Les recettes sont le résultat des cotisations auxquelles s'ajoutent une subvention annuelle de 2 000 € de l'URR.

Les comptes de résultats s'élèvent à 269 529 € avec un excédent de

plus de 6 000 € sur l'exercice 2023.

Précision : les frais de fonctionnement correspondent aux abonnements à *Retraité militant*, au financement interpro et aux déplacements et frais de réunions. Ils se sont réduits de façon significative à partir de 2020 : la COVID-19 a réduit les dépenses de fonctionnement.

Le nombre d'adhérents au prélèvement automatique des cotisations a augmenté de

10 % entre 2019 et 2023. Aujourd'hui, environ 90 % des adhérents sont au PAC. La cotisation moyenne mensuelle réelle (pour la Loire-Atlantique) a également augmenté, passant de 9,20 € en 2020 à 9,80 € en 2023.

Le nombre d'adhérents est stable, répartis entre 916 femmes et 1 326 hommes, les plus de 80 ans représentant 26 % de l'ensemble.

Comptes validés par la commission de contrôle

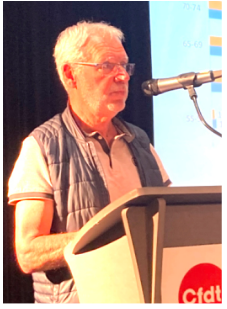
La commission de contrôle des comptes, réunie le 29 mars 2024, a examiné les pièces comptables, fait le pointage des écritures, le rapprochement des comptes et a

conclu à la régularité et à l'exactitude des comptes, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023. Elle recommande au conseil syndical d'approuver les comptes

sans réserve et de donner quitus au Bureau de l'UTR 44 et à son trésorier.

Intervention des ULR et des SSR

L'ULR Saint-Nazaire par Christian Tessier



L'ULR Saint-Nazaire compte 783 adhérents, 364 femmes et 419 hommes, répartis sur six SLR ou rattachés à leur syndicat d'origine, les SSR.

L'ULR fonctionne sur la base d'un Conseil cinq fois par an, un Bureau tous les mois et une fois par an l'accueil des nouveaux adhérents retraités. Certaines SLR tiennent des permanences mensuelles et une AG par an.

Une équipe de cinq retraités aide les futurs retraités à constituer leur dossier de retraite. Elle se réunit une fois par mois.

Une commission loisirs propose deux voyages par an à l'étranger. Mais l'opération "Seniors en vacances" est actuellement en sommeil, l'ULR éprouvant des difficultés à trouver des responsables.

L'ULR a une place dans l'interpro : trois retraités siègent au conseil de l'Union Locale de Saint-Nazaire.

L'ULR s'investit dans diverses actions : journée orange (21/06/2024), Saison, Ré-

ponse à Emporter, Élections TPE et autres événements interpro.

L'ULR de Saint-Nazaire fonctionne mais se heurte au faible renouvellement des militants et au manque de jeunes retraités, y compris pour faire vivre les commissions.

Une remarque pour finir : les relations intersyndicales sont nécessaires pour peser auprès des pouvoirs publics et de l'État. Or en Loire-Atlantique, par exemple au 1^{er} mai, chaque syndicat agit de son côté alors que dans le même temps les syndicats manifestent ensemble à Paris !

L'ULR Nantes par Soizic Baudouin



Depuis le dernier congrès 2020, l'ULR de Nantes fonctionne bien, en Conseil et en Bureau. Elle travaille sur plusieurs thématiques : la santé, les régimes des retraites, le pacte du pouvoir de vivre, le réchauffement climatique, le développement en lien avec l'UTR et l'interpro.

Nous pilotons un groupe local du pouvoir de vivre et nous en sommes fiers : merci à

Dominique Macaire et aux membres des associations.

Un travail est fourni en lien avec les syndicats pour le transfert des adhérents nouvellement à la retraite en faisant connaître nos actions lors des congrès des salariés (mutuelle, association loisirs...).

L'ULR de Nantes publie trois fois par an son journal, *Nantes Agglo*, de très bonne qualité graphique (merci à Dominique Veneau). Il est envoyé à tous les adhérents par voie postale.

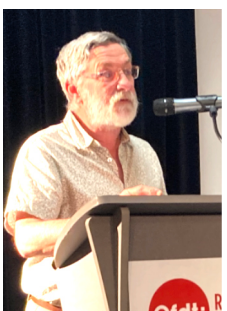
Et n'oublions pas que les retraités se sont mobilisés en nombre contre la réforme des retraites, du 19 janvier au 6 juin 2023.

Rappelons aussi l'existence du site <https://ulran.fr/>, un outil à utiliser.

Si ce qui vient d'être dit est positif, des problèmes subsistent, parmi lesquels la prise en charge de la dépendance, sujet important s'il en est, la loi grand âge qui n'a toujours pas vu le jour et est sans cesse reportée, les difficultés des conditions de vie et de travail dans les Ehpad, dénoncées depuis longtemps par les salariés et les retraités auxquelles s'ajoute les fermetures de domiciles collectifs.

Enfin redisons-le avec force : le renouvellement des militants responsables est indispensable pour continuer les travaux !

La SSR Sgen par Michel Faucou



Le Sgen est le Syndicat Général de l'Éducation Nationale. Depuis dernier congrès UTR, on note une progression de 143 à 180 adhérents (soit + 25,9 % en 4 ans), les femmes représentant 56 % des

adhérents (contre 41 % au niveau de l'UTR). La section a déposé un amendement pour favoriser la mixité sur les structures de l'UTR. Il est nécessaire d'accorder plus de place aux femmes dans les instances. Merci pour la prise en compte de notre proposi-

tion pour faire avancer la mixité.

La SSR Sgen organise une rencontre régionale par an avec de plus en plus de participants. On y note un intérêt croissant pour les thèmes liés à l'éducation nationale : rapport Pisa (programme international pour le suivi des acquis), mixité sociale, enseignement professionnel, réforme du bac, etc.

Une part importante de la réflexion est consacrée aux sujets interpro : santé, revalorisation des retraites, réforme des retraites. Les retraités du Sgen ont été très présents aux manifestations !

Au quotidien, plusieurs militants retraités du Sgen sont investis dans différents niveaux de l'organisation, notamment par

l'aide aux activités du syndicat. La SSR siège au conseil syndical et dans les structures fédérales du Sgen. Elle est au CESER. Elle est également présente à l'interpro, dans les ULR, dans les commissions santé et développement, dans le Pacte du pouvoir de vivre, dans le groupe histoire, la MHT...

Aujourd'hui, il faut élargir le recrutement de militantes et militants. Les jeunes retraités doivent trouver le dynamisme et l'intérêt pour s'investir.

Une remarque : la fédération Sgen change de nom pour devenir *CFDT Éducation Formation Recherche Publique*, changement motivé par une volonté d'ancrage dans la CFDT, en affirmant le sigle CFDT avant plutôt qu'après dans le logo.

La SSR Indret-Défense 44 (FEAE) par François Bertet



La section syndicale se compose essentiellement de retraités d'Indret Naval Group ainsi que de quelques adhérents des anciens établissements militaires de Nantes. La section, avec 114 adhérents, repose quasiment sur une seule entreprise. L'identité professionnelle est très forte avec un statut social spécifique.

Notre effectif est stable. Mais nous sommes loin de conserver tous les adhérents au moment du passage à la retraite. Pour améliorer la situation, la SSR organise une fois par an une formation « Bientôt à la retraite ».

Notre SSR est petite mais nous continuons à participer au fonctionnement de la CFDT retraités (UTR et UFR).

L'année 2023 a été marquée par d'importants événements géopolitiques (poursuite de la guerre en Ukraine et attaque terroriste du Hamas contre Israël). Cela met en évidence la nécessité pour les pays européens d'assurer leur sécurité en y consacrant le budget nécessaire et la construction d'une Europe de défense digne de ce nom. Nous sommes loin de l'insouciance des années après la chute du mur de Berlin en 1989 : un conflit majeur est devenu possible sur le sol européen.

Sur le plan des retraites, la SSR souligne à son tour l'inégalité et l'injustice de la réforme des retraites voulue par notre Président. D'ores et déjà, les travailleurs et

travailleuses ayant commencé à travailler dès 2024 doivent travailler six mois de plus pour accéder à leur retraite. Heureusement quand même, le dispositif carrière longue obtenu par la CFDT dans la réforme de 2003 permet de partir avant l'âge légal.

Une autre loi est injuste : la loi immigration qui a fait le bonheur de la droite classique, voire extrême.

Le climat général est donc mauvais, sur fond de défiance alimentée par réseaux sociaux et médias. Mais nous devons rester positifs, nous devons proposer et mobiliser pour des réponses solidaires et porteuses d'avenir.

À lire : Laurent Chagnas, adhérent FEAE, a édité un livre sur son parcours syndical depuis son apprentissage. En vente à 15 €.

Le GTP Finances par Pierric Onillon



C'est la première participation de notre Groupement Territorial Professionnel (GTP) à un congrès UTR 44 car notre groupe a été constitué peu après la période Covid qui a permis de nombreux transferts de retraités finances dans les UTR de la région, avec l'aide précieuse de l'UTR 44 et de l'URR. Mais le lien est conservé avec l'ancien syndicat professionnel, notamment à travers l'action sociale finances ou encore

par la participation à l'intersyndicale Tripode, bâtiment "amianté" à Nantes dont l'histoire a été récemment publiée en bande dessinée.

Nos militants retraités se sont investis dans de nombreuses structures afin de construire une Europe sociale dans un monde habitable et en paix. C'est un défi et un engagement pour la CFDT que partage notre section. Ajoutons les combats contre l'extrême droite, contre le racisme, pour le pouvoir d'achat, pour de bonnes conditions de travail, pour la santé des futurs retraités, contre les inégalités des patrimoines induisant une inégalité des chances. À ce propos, la solidarité intergénération-

nelle doit se manifester par une fiscalité plus juste, plus sociale. Ainsi, les droits de succession pourraient contribuer au financement des Ehpad et de l'aide à domicile qui manquent cruellement d'aides financières. De même, la création d'un impôt européen sur les grandes fortunes permettrait de financer la transition écologique et sociale. La pétition « Tax The Rich », soutenue par la CFDT, est à signer largement. Et il reste encore la lutte contre la fraude fiscale en France, estimée entre 30 et 100 milliards d'euros par an !

Pour la CFDT, des solutions existent grâce à une fiscalité plus juste et plus solidaire.

La SSR S3C (Communication Conseil et Culture) par Dominique Lodé



Venant historiquement de la Poste et des Telecom, notre section S3C comprend des retraités de sociétés de service informatique, de la presse, de l'animation, loisir, culture, des services comptables, audit et bureaux d'études. Fin 2023, nous étions 224 adhérents dans le département (+ 1,03 % depuis 2020). Pour favoriser les transferts, nous organisons une formation « Bientôt à la retraite ».

La SSR se réunit en AG une fois par an, avec des débats sur des thèmes d'actualité (p. ex. la transition écologique). S'y ajoutent des réunions décentralisées à Saint-Nazaire et Châteaubriant et des actions pour les plus âgés, tout en privilégiant des rencontres conviviales avec les adhérents. Nombreux sont les sujets abordés. Ils ont donné lieu à beaucoup de débats sur le plan revendicatif.

Notre SSR regrette que la CFDT n'ait pas voulu s'associer à l'intersyndicale pour le 1^{er} mai. Pourtant, au niveau national, les crises se multiplient : agriculture, pêche, santé, immobilier, service public, éducation nationale, égalité hommes femmes, Nouvelle-Calédonie...

Au niveau international, la situation est très inquiétante (guerre en Ukraine, conflit israélo-palestinien).

Des points positifs doivent être soulignés, avec notamment le développement du Pacte du pouvoir de vivre et l'inscription de l'IVG dans la Constitution.

La SSR S3C remercie tous les membres du Conseil de l'UTR 44. Merci aussi à Monique Baron qui sera remplacée par Sylvette Bouret après le vote des congressistes. Pensées émues pour notre ami Jean-Yves Pénard qui nous a brutalement quittés l'année passée. Enfin, appel à bénévoles pour l'association loisirs de l'ULR de Nantes. C'est important.

La commission Santé de l'UTR 44 par Daniel Hillion



La commission Santé veut se battre sur tous les sujets qui touchent à la santé, pas seulement les maladies. Elle exprime sa volonté de maintenir le niveau élevé des travaux de la commission, après le travail très qualitatif

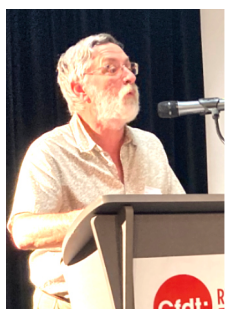
de Pierre-Yves Tréhin notamment. Certains de ses militants s'engagent dans des institutions comme le CDMCA (Comité Départemental Métropolitain de la Citoyenneté et Autonomie), ou le Gérontopôle (problématique du bien vieillir).

Notons la mise en place d'une commission santé au niveau de l'URI pour faire travailler de concert les retraités avec les salariés. Un travail est également fourni sur les Ehpad, avec projet de formation et création d'inter-

CVS (Commission de Vie Sociale). Elle s'inquiète de l'inflation des cotisations des mutuelles qui touche en particulier les basses pensions. Elle souligne l'organisation de réunions d'information sur « Mon espace santé », en lien avec la CPAM. Il faut utiliser et faire connaître cet outil.

Une dernière remarque : la CFDT est première mais il faut cesser de se considérer comme le centre du monde et travailler à la recherche de l'unité syndicale pour créer une dynamique.

La commission Développement UTR par Michel Faucou



Depuis le dernier congrès, la commission développement s'est réunie régulièrement et compte sept membres, dont une seule femme (grand besoin de plus de mixité). L'UTR compte 2260 adhérents et voit

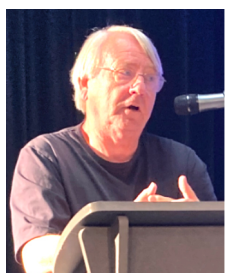
arriver chaque année une centaine de nouveaux adhérents retraités (par transfert des syndicats d'actifs). En Loire-Atlantique, environ un adhérent sur cinq continue avec la CFDT quand il part à la retraite, contre un sur dix au niveau national.

La commission 44 participe aux commissions de développement au niveau régional et national. Une plaquette d'accueil des nouveaux retraités a été réalisée au niveau

de l'URR et diffusée. Elle est disponible sur demande.

Mais le gros du travail de la commission porte sur la fidélisation des adhérents lors du départ en retraite. Elle souhaite la présence des retraités lors d'événements publics (p. ex. Forum des seniors), aux congrès des syndicats avec un stand pour informer les adhérents sur le départ en retraite.

Le Pacte du pouvoir de vivre (PPDV) par Dominique Macaire



Après la crise des gilets jaunes en 2019, un travail a été mis en place pour essayer de réduire les fractures sociales en France (19 organisations sont présentes et créent le

Pacte du pouvoir de vivre). 2020-2021 : 65 organisations rejoignent le PPDV et forment le noyau dur.

Le PPDV, c'est 90 propositions pour aller vers une société plus sociale, écologique et démocratique, sur tous les secteurs de la vie : santé, travail, droits sociaux, migrants... Il existe 40 groupes locaux du PPDV, Nantes étant le 40^e. Chaque groupe

travaille sur les propositions qu'il souhaite.

À Nantes, nous travaillons avec 23 associations pour améliorer l'accès aux droits. Un colloque a été organisé le 5 avril avec une centaine de participants. Les débats ont été enregistrés et sont disponibles sur le site de l'Ulrans :

<https://ulran.fr/>

Amendement de la SSR Métaux présenté par Patrick Delassalle



La SSR Métaux 44 a proposé un amendement au point 3.3 du projet de résolution portant sur les cotisations aux mutuelles. Cet amendement a été retenu par le conseil UTR et mis en débat avec avis favorable.

Explication : le pouvoir d'achat des retraités a reculé de plus de 10 % depuis 2010. Si les pensions ont augmenté en 2023, elles l'ont été en pourcentage : les plus petites retraites ont été augmentées d'environ 40 € par mois quand d'autres l'étaient de plus de 200 €. Les cotisations mutuelles, qui ont fortement augmenté, doivent tenir compte du niveau de ressources du retraité. Cela s'appelle la solidarité fondée sur le principe : « Je cotise suivant mes moyens et suis pris

en charge selon mes besoins ».

Nous invitons donc le congrès à soutenir notre proposition d'amendement qui précise : « *L'UTR CFDT revendique que le niveau de cotisation de complémentaire santé soit calculé en fonction du niveau de ressources des retraités* ». Pour nous, cette revendication est juste et atteignable pour la CFDT. C'est pourquoi nous souhaitons qu'elle soit portée au plus haut niveau dans la CFDT.

Candidats au conseil et à la commission de contrôle

SSR (section syndicale de retraités)

F3C	Lodé Dominique	Bouret Sylvette
FCE	Couroussé Jean-Paul	Lemoine Françoise
FEAE	Geay Bernard	Bertet François
FEP	Leman Gérard	Veneau Dominique
FGMM	Delassalle Patrick	Bonneau Jean-Luc
FGTE	Tenot Frédéric	Boucard Claude
GTP Finances	Onillon Pierric	Canevet Hervé
SGEN	Faucou Michel	Charrier Laurence

ULR (union locale de retraités)

Ancenis	Lusset Jean-Claude	
Châteaubriant		
Nantes	Baudouin Soizic	Rossin Jean-Paul
Nantes	Macaire Dominique	Belleguic Josette
Saint-Nazaire	Tessier Christian	Plantin Bernard
Saint-Nazaire	Hervieux Alain	Olivier Catherine

Commission de contrôle des finances

Thomin Jeannie
Fortin Jean-Pierre
Barteau Gilbert

453 votants et 453 mandats exprimés. Tous les candidats au Conseil et à la Commission de Contrôle des Finances sont élus à 100 %.

Votes sur le rapport d'activité et le rapport financier

Les rapports d'activité et financier ont été votés à l'unanimité.

Résultat de l'élection du bureau

Ont été élu-e-s à l'unanimité par le Conseil

Baudouin Soizic

Chupin Daniel

Delassalle Patrick

Faucou Michel

Geay Bernard – Secrétaire général

Hervieux Alain – Trésorier

Olivier Catherine

Onillon Pierric

Robert Nadine

Tessier Christian – Secrétaire général adjoint

Pause repas



Une vue de la salle



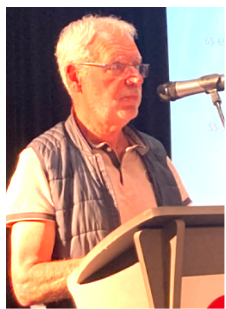
La table "Pouvoir de vivre"



La "table Fep"

Ambiance chaleureuse, repas de qualité servi par un personnel attentif et efficace. Ce fut un autre bon moment de ce congrès.

Christian Tessier : présentation de la résolution générale



Avec la résolution générale, cette AG, définit les orientations pour les quatre années à venir, les engagements à tenir pour obtenir de nouvelles avancées, fidéliser les adhérents, se mobiliser, convaincre, intervenir auprès des pouvoirs publics, politiques, de la presse...

Vingt-deux amendements ont été déposés,

deux refusés (1.3 et 7.1), dix-sept intégrés, dont six avec reformulation et deux mis en débat.

Amendements mis en débat

SSR Métaux : Amendement à l'article 3.3 portant sur les cotisations aux mutuelles. Mis en débat avec avis favorable.

Les complémentaires Santé ont systématiquement basé leurs tarifs sur un forfait annuel par personne ou famille et qui varie souvent aussi avec l'âge. L'UTR CFDT 44 revendique que le niveau de cotisation des complémentaires Santé soit calculé en fonc-

tion du niveau de ressources des retraités.

GTP Finances : Amendement à l'article 6.1 portant sur la création d'un bulletin départemental UTR.

Mis en débat avec avis favorable.

Il est donc nécessaire de poursuivre notre information en l'élargissant à l'ensemble des adhérents par l'intermédiaire de notre bulletin départemental dédié à l'activité de l'UTR 44 et plus largement à la vie de l'organisation.

S'ensuivent un débat et le vote sur les amendements, tous acceptés.

Intervention des invités

Benoit Prince, secrétaire général de l'UCR CFDT



De nombreux points ont été abordés : les enjeux des élections européennes, essentielles pour la démocratie. Les ingérences étrangères qui menacent les valeurs démocratiques. L'impact sur l'Europe de la guerre en Ukraine. L'importance de l'Union européenne pour la CFDT. L'engagement de l'Europe pour répondre aux besoins des travailleurs et des citoyens. Le projet d'une Europe ambitieuse

La nécessité d'une pension minimale européenne pour les retraités. La mobilisation pour les retraites.

La mobilisation contre l'extrême droite. La lutte contre l'accession au pouvoir de l'extrême droite. La guerre de 80 jours entre Israël et la Palestine

Et encore : l'annonce gouvernementale de 10 milliards d'euros d'économie. La réforme de l'assurance chômage et des retraites en France. Les préoccupations sur le contenu du prochain projet de loi de financement

de la sécurité sociale. Le projet de loi sur la fin de vie en France

Le nombre d'adhérents à la CFDT, en hausse en 2023, indicateurs positifs de syndicalisation avec une hausse de 9 % des nouveaux adhérents (notamment intérimaires et cadres). La nécessité d'encourager la syndicalisation dans les équipes syndicales, de développer le lien avec les retraités. Les actions menées par les retraités (forums, démarchage d'associations, formations...).

Katell Guillo, secrétaire régionale de l'UTI 44



Comme avec Benoit Prince, beaucoup de sujets abordés.

Les négociations sur les conditions d'accompagnement des salariés de l'entreprise Yara France à Montoir-de-Bretagne : après 4 jours de négociations, des

mesures acceptables pour les salariés victimes du plan social validées par les organisations syndicales.

Autres points abordés :

Les négociations collectives et revendications sociales. L'information et la défense

des droits des travailleurs saisonniers.

Le manque de dialogue social et les conséquences des réductions des moyens publics.

Les difficultés dans le domaine de la santé.. La solidarité nécessaire pour affronter les changements, pour améliorer la vie ensemble, en entreprise et en Europe.

Les discussions sur les retraites, la mobilité.

Redisons-le : il s'agit pour la CFDT d'informer, de former et de transmettre. À ce sujet, il existe des webinaires, des publications, des débats...

Débat mené par Arnault Leclerc, universitaire



Arnault Leclerc présente les enjeux des élections européennes du 9 juin, confrontées à la montée de l'extrême droite.

Cette intervention jugée très intéressante a été suivie de nombreux échanges, avec l'assistance.

Mot de conclusion

Bernard Geay, au nom du bureau, conclut le congrès en remerciant tous les congressistes de leur participation ainsi que les militants qui ont aidé à préparer la journée.

Il rappelle l'importance d'aller voter aux élections européennes, le 9 juin prochain.

Formations de l'UTR CFDT 44 à Nantes, Gare de l'État : dates à retenir pour 2025

Jeudi 30 janvier -> Destiné aux adhérent-e-s récemment retraité-e-s : "Bienvenue à la CFDT Retraités"

Jeudi 6 mars -> Destiné aux adhérent-e-s CFDT siégeant en CVS : "Conseils de Vie Sociale"

Contact : loireatlantique@retraites.cfdt.fr